

# Frais de détérioration

Autor(en): **Bernard, Tristan**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **7 (1904)**

Heft 19

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-253850>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

des employés, des ouvriers qui se rendaient à leur travail et qui n'ont pas l'habitude de cacher le plaisir qu'ils éprouvent à regarder une belle et alerte fille. Louissette était habituée à ces petites manifestations, et parfois, au fond d'elle-même, son orgueil ne s'en offusquait guère, surtout lorsque l'hommage venait d'un beau garçon ; mais, aujourd'hui, elle ne voyait rien, n'entendait rien. Elle n'avait, devant les yeux, que la fenêtre du père Vincent.

Hélas ! Elle était fermée, aujourd'hui, la fenêtre du père Vincent ! Et les rideaux n'étaient même pas soulevés, comme lorsqu'il voulait jouir du spectacle de la rue sans s'exposer au froid...

— Oh ! le paresseux ! fit Louissette, essayant de sourire. Le paresseux ! Je vais le gronder !

Et elle se mit à taper légèrement sur les vitres..., mais sans grande confiance, ayant bien senti que ce n'était pas le simple sommeil qui empêchait le vieillard d'être à sa place accoutumée. Ne recevant aucune réponse, elle frappa encore deux ou trois fois, puis chercha à voir dans la chambre, à travers les rideaux de vitrage ; et, ne distinguant rien, elle pénétra, toute angoissée, sous la voûte de la maison et cogna fiévreusement à la porte de son ami, en criant :

— Mais, c'est moi, père Vincent !... C'est Louissette ! Qu'avez-vous donc ?... Mais répondez-moi, père Vincent... c'est votre petite amie !...

Il n'y eut pas encore de réponse. Et sa voix de plus en plus angoissée par ce terrible silence, prenait un accent plus aigu et finit par attirer Mme Michoux qui, sortant enfin de chez elle, les cheveux en broussaille, sa camisole à demi agrafée, cria, toute « grognonne » :

— Ben quoi !... Qu'est-ce que vous lui voulez à ce vieux ?

— Mais il doit lui être arrivé malheur ! répondit Louissette éplorée : voilà bien près d'un quart d'heure que je frappe à sa fenêtre, puis à sa porte, sans obtenir de réponse.

— Alors, c'est différent, fit la voisine un peu compatissante, c'est différent... Je descend... Attendez donc un peu que je prenne la clef...

Presque une minute s'écoula, pendant laquelle la fleuriste se sentit défaillir. Mme Michoux apparut alors, l'air ennuyé et désolé et qui devint plutôt défiant à la vue de cette belle fille ; mais saisie, elle aussi, par une soudaine appréhension, elle ne posa pas de question et ouvrit vivement la porte.

Les deux femmes s'avancèrent, sur la pointe du pied, jusqu'au lit du vieillard, en l'appelant doucement.

Pas une parole ne s'échappa de ses lèvres blêmes... Ses yeux, à demi ouverts, lui donnait un semblant de vie ; et elles refusaient de se rendre à l'affreuse réalité, lorsque Louissette, bien timidement, avança sa main sur le front du Père Vincent... pauvre front tout glacé... Et elle eut un grand cri, puis une plainte toute douce, qui se perdit en un sanglot.

Son unique ami en ce monde était mort.

Et la marchande des rues, la fille abandonnée, qui ne connaissait guère les églises que pour y vendre ses fleurs à la sortie de la messe, se jeta à genoux, se rappela très facilement les prières de son enfance et les murmura avec la certitude que Dieu, ce Dieu qu'elle ne priait cependant pas souvent, les exauçait et que l'âme de son vieil ami allait être emporté par les anges.

Et, pour qu'elle fut belle et parfumée en arrivant au ciel, elle prit tous ses bouquets de violettes, les grands comme les petits... Elle n'en donnerait plus au vieillard...

c'était les dernières ; et elle les lui donnait toutes, toutes, en mettant sur son front, sur son cou, sur ses lèvres, oubliant, la pauvre, que c'était à peu près tout ce qu'elle possédait aujourd'hui.

Jean RAUCOURT.



### Frais de détérioration

Le baron d'Ugène, dramaturge de salon, s'était déjà signalé à l'attention du monde élégant par diverses petites productions : *Le billard de la Comtesse* ; *Tous canibales*, etc.

On lui demandait couramment : Quand aborderez-vous la Comédie-Française ?

Il écrivit donc un drame en vers : *Les insurgés de l'Angoumois*, qu'il fit copier à plusieurs exemplaires et déposer dans quatre théâtres différents. « Ainsi, pensait-il, j'aurai quatre cordes à mon arc ». Et il se demanda à quelle scène il donnerait la préférence, au cas où quatre directeurs avides se précipiteraient à la fois sur ce drame. La Comédie-Française ne voulut pas d'*Insurgés de l'Angoumois* à cause de la *composition de la pièce* un peu lâchée. L'Odéon n'en accepta point la *thèse*. La Porte St-Martin n'en aimait pas l'*époque* et le Châtelet refusa net, parce qu'on avait reconnu que c'était *des vers*.

On conduisit alors le baron d'Ugène au vieux M. Baïonne, directeur du Théâtre-Continental, qui reçut d'enthousiasme *Les Insurgés de l'Angoumois*, sous cette simple condition que le baron paierait les frais de décors et de costumes.

Quelques jours avant la représentation, on présenta à l'auteur les costumes, des vêtements de paysans insurgés, les uniformes des reîtres, et ceux des soldats du roi. Ces costumes avaient reçu, par des moyens spéciaux et très compliqués, l'apparence de très vieilles hardes fatiguées par l'usure, la poussière et les batailles.

On expliqua au baron tous les moyens spéciaux de détérioration : exposition sur les toits, altération des couleurs par les acides, etc. Et on lui conseilla de donner ces renseignements aux soiristes, afin que le public fût bien édifié sur la façon scrupuleuse dont on montait les pièces dans la maison.

— Le matin de la première, me dit le vieux Baïonne, qui nous racontait cette histoire, l'auteur m'a payé la note : 22,000 francs pour les costumes, et 1800 francs pour les frais de détérioration.

— Et, naturellement, c'étaient des vieux costumes que vous aviez dans votre théâtre ?

— Oui, répondit dignement Baïonne, c'étaient de vieux costumes. Mais ce ne fut pas de sa faute, si j'eus la veine de les trouver dans mon magasin. Et, en toute justice, ce n'était pas lui qui devait en profiter.

Tristan BERNARD.



Entre journalistes :

- Quelle est votre rubrique ?
- La pêche...
- Et vous êtes payé ?
- Mais... à la ligne !

Entre toutes jeunes fillettes :

- Moi, ma chère, j'ai eu bien peur, une fois... Le charbonnier est venu... Il était tout noir !
- Et le nôtre, donc ! Il est bien plus noir, va ! On ne lui voit que les yeux... Et quand il les ferme, on ne voit plus personne !